



## **L'engagement de l'OFC en faveur de l'égalité dans le cinéma suisse**

---

L'OFC a adopté trois mesures en faveur de l'égalité des genres dans l'encouragement du cinéma.

### **1. Egalité hommes-femmes dans l'encouragement sélectif du cinéma**

L'encouragement du cinéma par la Confédération prend en considération dans tous les domaines d'encouragement le principe de la diversité en ce qui concerne l'accès au soutien ; l'OFC respecte ce principe en particulier en ce qui concerne l'équilibre entre les projets de femmes et les projets d'hommes (annexe 1 OECin).

Afin d'atteindre cet objectif, depuis 2016 les demandes des autrices sont privilégiées à qualité égale dans l'aide à l'écriture de scénario et l'aide au développement de projet. S'agissant de l'aide à la réalisation et de l'aide à la postproduction, les films faits par des réalisatrices peuvent à qualité égale être privilégiés (ch. 2.1.1.1, 2.1.2.1, 2.1.3.1 et 2.1.4.2, Annexe 2, OECin).

### **2. Uniformisation à l'échelon national de la saisie des données concernant le genre**

Pour garantir un dialogue constructif sur l'égalité des genres dans le domaine du cinéma, il faut établir des chiffres fiables. C'est pourquoi l'OFC coordonne depuis 2017 la saisie des données concernant le genre, en collaboration avec les institutions régionales, cantonales et privées de promotion du cinéma, la SRG SSR, les productrices et producteurs suisses et les institutions soutenues par l'office, telles que les festivals et les salles de cinéma.

La « Gender Map » fait partie de ce relevé initié en 2017 ; elle fournit des informations au sujet de la diversité des personnes travaillant devant et derrière la caméra pour les films produits en Suisse. Aujourd'hui, des « Gender Maps » ont été établies pour quelque 400 films, longs métrages ou courts métrages, soutenus par des aides publiques (sans les films financés exclusivement par la SRG SSR). Sur cette base, l'OFC a analysé, dans le cadre d'une évaluation intermédiaire, les « Gender Maps » de 203 longs métrages sortis dans les salles de cinéma suisses entre 2017 et 2019. Les résultats de cette évaluation sont publiés dans le rapport « La diversité dans les films suisses de cinéma 2017-2019 ».

### **3. Etude sur l'égalité des genres dans la cinématographie suisse**

En 2020, l'OFC a mandaté une étude approfondie qui a pour but de fournir une solide base statistique et factuelle aux débats à venir sur la question du genre dans la cinématographie suisse. La partie quantitative de cette étude examine la répartition entre les genres dans la formation, le monde professionnel, l'encouragement du cinéma et l'exploitation des films, en se basant notamment sur les relevés statistiques susmentionnés. La partie qualitative cherche à répondre à la question de savoir pourquoi en Suisse la proportion de femmes est plus basse parmi les professionnels du cinéma que dans les filières de formation. L'étude sera présentée à Locarno le 5 août 2021.